

**Base Nationale des Opérateurs
Chiens, chats et furets**

GUIDE UTILISATEUR À DESTINATION DES ASSOCIATIONS SANS REFUGE



TABLE DES MATIÈRES

Introduction

Contexte réglementaire	3
Les acteurs	4
Quelles sont les personnes rattachées à un établissement ou à un opérateur ?	5

L'Opérateur

Se connecter ou s'inscrire à la Base Nationale des Opérateurs	6
S'inscrire en tant qu'Opérateur	7
Inscrire l'établissement principal	8
Enregistrement de la famille d'accueil	9
Modifier/Consulter ses informations	10

Gestion des familles d'accueil

Création de compte par la famille d'accueil	11
Création de compte par l'établissement	12
Accéder aux demandes de collaboration	13
Visualiser, accepter ou refuser une demande de collaboration	14
Modifier les informations d'une famille d'accueil	15
Gestion des fins de collaboration	15

Contacts



Le contexte réglementaire

Depuis le 21 avril 2021, la Loi de Santé Animale (LSA) « Mise en conformité - règlement (UE) 2016/429 du Parlement Européen et du Conseil vous oblige à déclarer les installations de votre élevage, animalerie, association, refuge ou fourrière. Pour ce faire, le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a délégué à I-CAD la mise en place d'une plateforme sur laquelle vous devez créer et renseigner un compte dédié.



Leur(s) établissement(s)



Leur(s) installation(s)

Créée par le Fichier National I-CAD à la demande du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, la Base Nationale des Opérateurs est une plateforme en ligne qui permet désormais aux opérateurs concernés de s'inscrire, déclarer leurs établissements et leurs installations et, le cas échéant, mettre à jour leurs coordonnées.



Les acteurs

La Base Nationale des Opérateurs concerne plusieurs type d'acteurs, d'établissements et d'activités. Nous vous invitons à en trouver ici les définitions principales.



L'OPERATEUR

Est un opérateur toute personne physique ou morale ayant des animaux sous sa responsabilité, y compris pour une durée limitée, à l'exclusion des vétérinaires et des détenteurs d'animaux de compagnie à des fins privées non commerciales.



L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL OU SECONDAIRE

L'établissement est toute structure ou lieu où s'exerce l'activité de l'opérateur, à titre temporaire ou permanent.

A NOTER : Pour certains opérateurs, l'établissement principal aura pour rôle d'administrer des établissements ayant une activité en lien avec les animaux domestiques. Ces derniers pourront également s'inscrire comme Opérateurs et signaler qu'ils gèrent administrativement des établissements.



LA FAMILLE D'ACCUEIL

Une famille d'accueil est une personne physique accueillant à son domicile un animal de compagnie domestique confié par un refuge ou une association sans refuge.



Quelles sont les personnes rattachées à un établissement ou à un opérateur ?



LE RESPONSABLE LEGAL

Le responsable légal est une personne désignée par la loi pour représenter et défendre les intérêts d'une personne morale (par exemple, une société représentée par son dirigeant).



LE CONTACT OPÉRATIONNEL

Le contact opérationnel désigne la personne en charge des déclarations d'installation et des problématiques sanitaires d'un établissement.



QUI PEUT SE CONNECTER À LA BASE NATIONALE DES OPERATEURS ?

C'est le contact opérationnel - désigné par l'opérateur au moment de son inscription - qui peut se connecter au compte utilisateur de l'opérateur.

Depuis le 21 avril 2021, la Loi de Santé Animale (LSA) « Mise en conformité - règlement (UE) 2016/429 du Parlement Européen et du Conseil vous oblige à déclarer les installations de votre élevage, animalerie, association, refuge ou fourrière. Pour ce faire, le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a délégué à I-CAD la mise en place d'une plateforme sur laquelle vous devez créer et renseigner un compte dédié.

J'AI DÉJÀ UN COMPTE

SE CONNECTER

[J'ai oublié mon mot de passe](#)

JE CRÉE MON COMPTE



Je me déclare en tant qu'**opérateur** et peux déclarer un ou plusieurs établissement(s)



Je me déclare en tant qu'**établissement** d'un opérateur



Je suis une **famille d'accueil** et je gère mes collaborations

Se connecter à la Base Nationale des Opérateurs

La Base Nationale des Opérateurs est une plateforme en ligne, accessible via internet.



LIEN D'ACCÈS

basenationaleopérateurs.i-cad.fr



POUR SE CONNECTER, IL FAUDRA SAISIR :

- Le numéro de SIRET de votre société
- Un mot de passe personnel (14 caractères - incluant au minimum une majuscule et un chiffre - A créer lors de la première connexion)

S'inscrire sur la Base Nationale des Opérateurs

Pour vous inscrire :

- Sélectionnez "Je me déclare en tant qu'**opérateur** et peux déclarer un ou plusieurs établissement(s)".



CRÉER

Pour l'inscription
de l'opérateur et de son
établissement principal

OPÉRATEUR

S'inscrire en tant qu'opérateur

Votre inscription en tant qu'opérateur va d'abord consister à remplir les informations liées à votre siège social.

1

2



Renseignez votre identifiant SIRET ou RNA. Si un SIRET est entré alors une récupération automatique de l'adresse est effectuée et vous évite de devoir saisir des informations déjà connues.

COORDONNÉES DE LA STRUCTURE

SIRET*		<input checked="" type="checkbox"/> Je n'ai pas de SIRET
RNA*		<input type="checkbox"/> Je n'ai pas de RNA
Démonimation usuelle		
Numero	Type de voie	Nom de voie*
Code postal*		Ville*



Renseignez ensuite les informations du responsable légal de votre société. Une facilité de saisie permet de signaler à cette étape que le responsable légal est aussi le contact opérationnel.

RESPONSABLE LÉGAL

Civilité*	Prénom*	Nom*
Monsieur		
Fonction*		Téléphone
Email		Confirmation email

Le responsable légal est-il le contact opérationnel en charge des déclarations et des problématiques sanitaires ?* Oui Non



Renseignez les informations du contact opérationnel s'il est différent du responsable légal.



Créez votre mot de passe de connexion (14 caractères)



Le responsable légal est la personne désignée par la loi pour représenter et défendre les intérêts d'une autre personne morale (par exemple, une société représentée par son dirigeant).



Le contact opérationnel est le référent en charge des déclarations d'installation et des problématiques sanitaires.

ETABLISSEMENT

Inscription de l'établissement principal

1

2



Après avoir fourni les informations sur votre siège sociale, vous devez donner plus d'information sur votre établissement, et notamment :

- L'adresse email à utiliser pour vérifier les annonces de cession en ligne.
- L'adresse si elle est différente de celle du siège administratif,
- Les espèces en lien avec l'activité de votre établissement,
- Le personnel qualifié,
- Le vétérinaire sanitaire et sa clinique. Un vétérinaire sanitaire est un vétérinaire titulaire d'une habilitation sanitaire délivrée par le préfet. Il réalise des missions réglementées de santé publique vétérinaire pour le compte de l'éleveur ou du détenteur des animaux qui l'a désigné vétérinaire sanitaire.

Accueil ► Création de mon compte opérateur

1 — 2

Création du compte opérateur — **Création de l'établissement principal**

ACTIVITÉ(S)

Fourrière Refuge Éleveur Pension Association sans refuge

CONTACT VALIDATION DE CESSION

Afin de vérifier vos annonces de cession en ligne, veuillez renseigner vos informations de contact.

Email (obligatoire)* Téléphone (facultatif)

ESPÈCE(S)

Espèce(s) en lien avec l'établissement Chiens Chats Furets

HABILITATION(S)

Nombre de personne(s) détentrice(s) d'une habilitation intervenant dans l'établissement pouvant justifier de ses connaissances ou de sa formation au sens de l'article L214-6-1 du CRPM

Toutes espèces confondues Uniquement pour les chiens Uniquement pour les chats

ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

L'adresse de votre établissement est-elle la même que celle de l'opérateur ?* Oui Non

Sélection du vétérinaire sanitaire **!**

Rechercher le vétérinaire Rechercher la clinique

Insérer le nom du vétérinaire* Entrez un code postal*

Attention :



Après avoir déclaré vos installations, nous vous demanderons de téléverser le Cerfa n° 15983 (désignation du vétérinaire sanitaire)

Que se passe-t-il après votre déclaration d'activité ?

Une fois votre déclaration d'activité validée, elle sera transmise à la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) de votre département pour vérification. Après validation des informations, vous recevrez un récépissé confirmant l'enregistrement de votre déclaration

ETABLISSEMENT

Enregistrement de la famille d'accueil



Avant de valider votre inscription, vous devez enfin enregistrer votre première famille d'accueil en renseignant :

- Le nom et prénom du responsable.
- L'adresse postale.
- Le téléphone.
- Le mail.
- La date de naissance.
- La création et la confirmation du mot de passe.
- La date de collaboration.
- Les capacités d'accueil par espèce.

DÉCLARANT

Identité

Monsieur Prénom* Nom*

Date de naissance* (Ex. : 31/05/1971)

Adresse

Numero Type de voie Nom de voie*

Code postal* Ville*

Contact

Téléphone*

Email* Confirmation email*

Votre identifiant de connexion vous sera envoyé par email

COLLABORATION

Date de début de collaboration avec Association les pins

Date de début de collaboration le* (Ex. : 31/01/2023)

DÉCLARATION

Capacité d'accueil maximale pour l'espèce CHIENS

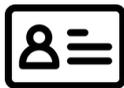
Capacité d'accueil maximale pour l'espèce CHATS

Capacité d'accueil maximale pour l'espèce FURETS



Modifier / Consulter ses informations

Après votre inscription et après avoir activé votre compte, vous avez la possibilité de visualiser et modifier vos informations.



Modifier/Consulter
 mes informations

Vous pouvez modifier :

- La dénomination sociale ou usuelle,
- L'adresse du siège social,
- Les informations du responsable légal,
- Les informations du contact opérationnel.



En changeant le nom, prénom et adresse e-mail du contact opérationnel, vous désignez alors une nouvelle personne en charge des déclarations. Un e-mail lui sera alors adressé afin qu'elle puisse se connecter au compte.

1 ————— **2**

Informations du compte opérateur Informations de l'établissement principal

MON ESPACE

- Modifier mes informations
- Créer et gérer mes établissements

SIÈGE SOCIAL

Type d'identifiant*
 N° SIRET

Raison sociale*
 SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX

Dénomination usuelle
 SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX

Numéro
 39

Type de voie*
 BD

Nom de voie*
 BERTHER

Code postal*
 75017

Ville*
 PARIS 17

RESPONSABLE LÉGAL

Madame Prénom*
 givonaelle

Nom*
 diallo

Fonction*
 RSP

Téléphone

Email
 testabcde@test.fr

Confirmation email

Le responsable légal est le contact opérationnel ?* Oui Non

GESTION DES FAMILLES D'ACCUEIL

Création de compte par la famille d'accueil

La famille d'accueil peut se pré inscrire sur la Base Nationale des Opérateurs en se rattachant d'abord à votre établissement.
Pour cela, elle doit entrer votre identifiant (n° de SIRET). Elle pourra ensuite saisir ses propres informations.

The screenshot shows a two-step process for account creation. Step 1, 'Rattachement à un établissement existant', is the active step. It features a form titled 'AFFILIATION' with the instruction: 'Afin de vous rattacher à l'établissement avec qui vous travaillez, merci de saisir son identifiant'. The form includes a dropdown menu for 'Type d'identifiant*' with 'N° SIRET' selected, a text input for 'SIRET*', and fields for 'Code postal*' and 'Raison sociale*'. Navigation buttons 'PRÉCÉDENT' and 'SUIVANT' are visible at the bottom.

A l'issue de son inscription, une demande de collaboration apparaîtra ensuite sur votre compte.



1

**Rattachement à un
établissement existant**

2

**Création et déclaration de
la famille d'accueil**

Une demande de collaboration sera envoyée à l'association SOCIETE pour valider votre inscription

DÉCLARANT

Identité

Monsieur Prénom* Nom*

Date de naissance* (Ex. : 31/05/1971)

Adresse

Numero Type de voie* Nom de voie*

Code postal* Ville*

Contact

Téléphone*

Email* Confirmation email*

Mot de passe* Confirmation mot de passe*

Votre identifiant de connexion vous sera envoyé par email

COLLABORATION

Date de début de collaboration avec SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX

Date de début de collaboration le* (Ex. : 31/01/2023)

DÉCLARATION

**Capacité d'accueil maximale pour l'espèce
CHIENS**

**Capacité d'accueil maximale pour l'espèce
CHATS**

**Capacité d'accueil maximale pour l'espèce
FURETS**

← PRÉCÉDENT
SUIVANT →

POUR FINALISER L'INSCRIPTION, LA FAMILLE D'ACCUEIL RENSEIGNE :

- Le nom et prénom du responsable.
- L'adresse postale.
- Le téléphone.
- Le mail.
- La date de naissance.
- La création et la confirmation du mot de passe.
- La date de collaboration.
- Les capacités d'accueil par espèce.

DÉTECTION DES DOUBLONS

Il peut parfois arriver que la famille d'accueil soit déjà inscrite sur la Base Nationale des Opérateurs.

Dans ce cas, au moment de valider son inscription, elle en sera avertie avant d'être redirigée vers la page d'accueil pour pouvoir se connecter.

En parallèle, en tant qu'établissement, vous recevrez sa demande de collaboration.

GESTION DES FAMILLES D'ACCUEIL

Création de compte par l'établissement

Vous avez aussi la possibilité de créer une famille d'accueil à partir de la rubrique "Créer et gérer les familles d'accueil".

Créer et gérer mes familles d'accueil

MON ESPACE

- Modifier mes informations
- Créer, visualiser ou modifier la déclaration
- Créer et gérer mes familles d'accueil**
- Collaborations en attente

LISTE DES FAMILLES D'ACCUEIL

Civilité	Prénom	Nom
Code postal	Téléphone	Email

RECHERCHER **RÉINITIALISER**

INFORMATION FAMILLE D'ACCUEIL

Contact :	État :
Code postal : 95220	Modifié le :
Début de collaboration : 15/06/2023	Par :
Nombre de collaborations : 1	

 Visualiser / modifier la famille d'accueil  Mettre fin à la collaboration

1 / 1 FAMILLE(S) D'ACCUEIL RATTACHÉE(S) À L'ÉTABLISSEMENT PAGES : 1 / 1

PRÉCÉDENT **CRÉER UNE FAMILLE D'ACCUEIL**

La page d'inscription de la famille d'accueil par votre établissement est la même que celle de la famille d'accueil.

Au moment de valider l'inscription, la Base Nationale des Opérateurs vérifiera que la famille d'accueil n'a pas déjà créé un compte.

- Si un compte existe déjà, alors la famille d'accueil est ajoutée à la liste de vos familles d'accueil.
- Dans le cas contraire, le compte est créé : la famille d'accueil reçoit alors un email contenant ses identifiants de connexion.

GESTION DES FAMILLES D'ACCUEIL

Accéder aux demandes de collaboration

Vous pouvez retrouver toutes les demandes de collaboration dans la rubrique "Créer et gérer mes familles d'accueil, Collaborations en attente".

Gérer mes collaborations en attente

MON ESPACE

Modifier mes informations

Créer, visualiser ou modifier la déclaration

Créer et gérer mes familles d'accueil

Collaborations en attente

DEMANDE EN ATTENTE

INFORMATION FAMILLE D'ACCUEIL

Identifiant : 0000000000000000

Contact :

Nombre de collaborations : 0

Accepter la collaboration

Refuser la collaboration

Visualiser les informations

Identifiant : 0000000000000000

Contact :

Nombre de collaborations : 0

Accepter la collaboration

Refuser la collaboration

Visualiser les informations

Identifiant : 0000000000000000

Contact :

Nombre de collaborations : 0

Accepter la collaboration

Refuser la collaboration

Visualiser les informations

Identifiant : 0000000000000000

Contact :

Nombre de collaborations : 0

Accepter la collaboration

Refuser la collaboration

Visualiser les informations

5 / 5 DEMANDES DE COLLABORATION EN ATTENTE

PAGES : 1 / 1

PRÉCÉDENT

CRÉER UNE FAMILLE D'ACCUEIL

GESTION DES FAMILLES D'ACCUEIL

Visualiser, accepter ou refuser une demande de collaboration



Depuis la rubrique *Collaborations en attente*, vous avez la possibilité :

- D'accepter une collaboration.
- De refuser une collaboration.
- De visualiser les informations de la famille d'accueil demandant la collaboration.

INFORMATIONS FAMILLE D'ACCUEIL ✕

Identifiant : 00000000000000000000
 Contact :
 Adresse :
 Code postal :
 Début de collaboration : 01/01/2023

Capacité d'accueil maximale pour l'espèce CHIENS	<input type="text" value="4"/> Chiens
Capacité d'accueil maximale pour l'espèce CHATS	<input type="text" value="4"/> Chats
Capacité d'accueil maximale pour l'espèce FURETS	<input type="text" value="0"/> Furets

VISUALISER LES INFORMATIONS

Avant d'accepter ou de refuser une demande de collaboration, vous pouvez obtenir plus d'informations sur les capacités d'accueil de la famille d'accueil en cliquant sur "**Visualiser les informations**".

DEMANDE EN ATTENTE

INFORMATIONS

Identifiant :
 Contact :
 Adresse :
 Code postal :
 Début de collaboration : 01/01/2023

Veuillez renseigner la date de début de collaboration

Date de début de collaboration le* (Ex. : 31/01/2023)

ACCEPTER UNE COLLABORATION

En cliquant sur accepter une collaboration, vous pouvez visualiser la date de début de collaboration renseignée par la famille d'accueil. Vous avez alors la possibilité de la modifier avant de valider la demande.

A noter : Si la famille d'accueil est active sur la Base Nationale des Opérateurs alors tout établissement collaborant avec elle sera prévenu de l'événement.

Dans le cas où il s'agirait d'une première demande validée, un email contenant ses identifiants de connexion sera envoyé à la famille d'accueil.

GESTION DES FAMILLES D'ACCUEIL

Modifier les informations d'une famille d'accueil



La famille d'accueil ou vous, en qualité d'établissement, avez la possibilité de modifier :

- Les coordonnées (adresse, code postal, ville, téléphone, e-mail).
- La capacité maximale par espèce.

Ces modifications entraînent l'envoi d'un email de notification à tout établissement associé à la famille d'accueil concernée.

INFORMATIONS FAMILLE D'ACCUEIL ✕

Numero	Type de voie*	Nom de voie*
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Code postal*	Ville*
	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Téléphone*	<input type="text"/>	
Email*	<input type="text"/>	

 Capacité d'accueil maximale pour l'espèce CHIENS	Chiens <input type="text" value="4"/>
 Capacité d'accueil maximale pour l'espèce CHATS	Chats <input type="text" value="4"/>
 Capacité d'accueil maximale pour l'espèce FURETS	Furets <input type="text" value="4"/>

Gestion des fins de collaboration

A tout moment, vous pouvez mettre fin à une collaboration. Une famille d'accueil a aussi la possibilité de demander la fin d'une collaboration. Lorsqu'elle le demande, vous recevez en tant qu'établissement une notification. Avant de valider la demande, vous devez renseigner une date de fin de collaboration.

Vos Contacts BNO

Des guides et tutoriels vidéo

Afin de vous accompagner dans la prise en main de la plateforme, l'ensemble des guides utilisateurs et des des tutoriels vidéos de la Base Nationale des Opérateurs sont mis à votre disposition sur le site

www.i-cad.fr/BNO

Un service support

Pour toute question complémentaire ou en cas de problème technique, un service support dédié est à votre disposition (par mail uniquement) :

contact.basenationaleopérateurs@i-cad.fr



Une délégation du
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Jeune
Génération
Rural

**Base Nationale des Opérateurs
Chiens, chats et furets**

contact.basenationaleopérateurs@i-cad.fr